

Bailly, Ban, Banalité, Banqueroute &c. A l'article *Ban de mariage* on trouve une observation très-importante & malheureusement négligée dans plusieurs diocèses, touchant la dispense des bans. C'est que " les évêques
,, ne doivent donner ces dispenses qu'avec
,, beaucoup de réserve. Un Concile de Pa-
,, ris leur défend de les accorder légèrement
,, & sans une cause urgente à peine d'être
,, privés de l'entrée de l'église „. A l'article
Ban de moisson, on trouve une loi égale-
ment sage. " Les motifs d'une bonne police,
,, dit le président Bouhier, qui ont donné
,, lieu à l'établissement du ban des vendan-
,, ges, avoient fait établir la même chose
,, pour les moissons & fauchaisons: elle étoit
,, autrefois usitée dans le royaume, où il
,, est d'autant plus surprenant qu'on l'ait lais-
,, sé abolir presque par-tout, comme on nous
,, l'assure, qu'il en résulteroit une très-grande
,, utilité au public; car, comme le dit un
,, de nos auteurs, l'empressement du petit
,, peuple à recueillir les fruits de la terre
,, avant qu'ils soient en pleine maturité,
,, cause un préjudice considérable aux au-
,, tres propriétaires & cultivateurs des héri-
,, tages; en ce que, dès que quelqu'un a
,, commencé à faucher & à moissonner dans
,, un climat, tous les héritages voisins sont
,, exposés aux dégâts & les fruits à être vo-
,, lés „. On trouve aussi dans ce volume
des articles purement historiques, tel que celui
d'*Etienne Baluze*, qui comme très-habile dans
l'étude du droit canonique mérite une place